



Renseignement pour liberation conditionelle

Par **kasja**, le 14/10/2012 à 17:46

Bonjour,

Mon amis a été condamné a 5 ans de peine suite à deux trafique de drogue et séquestration . Sa fin de peine sera effectif début 2014.

Nous avons monté 3 dossiers de libération sous conditionnel, et 3 refus car nous avons pas trouver de travail ou alors le patron a déjà été condamné.

Avec la conjoncture actuelle trouver un emploie est difficile encore plus quand on a été emprisonné .

Mon amis a changer, la prison la remis sur le droit chemin, il souhaite reprendre une vie clean.

Il est emprisonné a Chateaudun, nous ne pouvons pas aller le voir souvent , un coût trop élevé pour nous sa famille.

Le juge qui s'occupe de son affaire refuse de le rapatrier a Frenes, qui nous permettrai de le soutenir plus , car psychologiquement il craque.

Des bêtises de jeunesse , une peine de 4 ans faites et des refus de libérations sous conditionnelles. JE ne sais plus quoi faire pourriez vous m'aider. Merci